Cinquante deuxième année. - N° 18 A Vendredi 26 janvier 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1362

28 – EURE-ET-LOIR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Extrait de jugement

Date : 18 janvier 2018.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
513 976 407 RCS Chartres.
DAYUNA.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : le négoce de tous articles vestimentaires et accessoires, de tous produits d'alimentation solides et liquides et articles des arts de la table ou de la maison, la vente de tous articles ou produits culturels, de bimbeloteries.
Adresse : 23, rue des Changes, 28000 Chartres.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2017, désignant liquidateur Selarl Pja Représentée par Maître Pascal Joulain 7/9 rue du Docteur Maunoury Cs 20218 28008 Chartres. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.